



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 juin 2018

1) Ordre du jour

1. Bilan sur les inscriptions et quorum pour valider l'AG
2. Rapport moral du Président et bilan de l'activité pour la saison
3. Rapport du trésorier
4. Questions diverses
5. Élection des membres du bureau

Le nombre de membres présents étant de 39 sur 137, le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint. L'assemblée générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

2) Rapport moral du Président

Bilan positif pour notre activité avec de nouveaux encadrants nous ayant rejoint en début de saison et de nouveaux reçus en fin de saison, cela pérennise notre activité pour encadrer nos plongeurs.

Beaucoup de formation niveau 1, 10 élèves cette année en continu, 6 niveaux 2 (constant) et 2 niveaux 3 (en baisse).

Pour la saison à venir nous avons 3 potentiels stagiaires MF1 à venir et peut-être 2 ou 3 N4 l'encadrement reprend de l'essor les formations d'acquisition de compétences plus complexes.

2.1. Matériel :

Compresseur :

Le compresseur est pleinement opérationnel et ultra performant, le temps de gonflage est divisé par 2 soit 30 minutes de gonflage en moyenne, et ce 2 fois par semaine. Les nuisances sonores réduites au minimum.

Inspection visuelle des blocs sous pression :

Le samedi 9 juin 2018, de 8H00 à 18H00, la journée TIV (Technicien d'Inspection Visuelle des récipients sous pression, « blocs / bouteilles »). Obligation légale annuelle, directive du ministère de l'industrie.

L'ensemble du parc de bouteille a été visité, ce jour 60 blocs sur 88 dont 76 ont été regonflés pendant la séance. Les nuisances sonores étant réduites au minimum pendant 5H00.

L'ensemble des formalités administratives, fiches d'inspection par les TIV et attestations TIV ont été faites en séance et sur le site <https://tiv.ffessm.fr> pour la 2nd année, l'ensemble de l'activité est finalisée en temps réel et sur le site de la FFESSM, grâce aux formateurs internes du club et formateur référent au sein du CODEP 91/FFESSM, notamment PASCAL PERINO.

Matériel :

Jean-Michel FOULQUIER et Pascal PERINO ont réalisés l'entretien de 70 % du parc de détendeurs piscine, 1^{er} étage, 2nd étage, remplacement de pièces, flexibles, manomètres. Il reste donc 30 % à faire.

Le parc de stab est vieillissant, il faut prévoir un investissement pour en remplacer une partie.

Une subvention départementale est en cours pour des stab et des détendeurs dédié à l'HANDI SUB, pour 6500 €, le département en prendra en charge 50 %.

2.2. Baptêmes de plongée en piscine :

Un total de 60 baptêmes a été réalisé lors de la journée des associations du 9 septembre 2018.

31 baptêmes ont été réalisés avec 8 moniteurs, le samedi 16 juin 2018 avec la section NAP de l'école nautique de l'USP au centre aquatique de la VAGUE, non sans difficultés, 3 lignes de réservées au lieu de la totalité du bassin, l'information n'a pas été traitée par la direction du centre, semble -t-il...

Un grand merci à tous les encadrants bénévoles de notre section de se rendre disponible pour ces événements.

Nous aurons réalisés sur l'exercice 2017-2018 : 120 baptêmes de plongée...générant peu d'inscriptions, 5 % soit 8 environs.

2.3. Effectif global de la section

L'USP section plongée existe depuis 1966 (52 ans) et comporte 136 membres licenciés auprès de la FFESSM. Dont 39% de PALAISIEUS et 35 % de Femmes, 26 encadrants soit 19 % , dont 19 % de femmes

SECTION PLONGEE					
Pratiquants	Palaisiens	non Palaisiens	total	dont féminines	dont masculins
moins de 13 ans	6	12	18	6	12
de 13 à 17 ans	8	6	14	7	7
Plus de 18 ans	39	65	104	34	70
TOTAL PRATIQUANTS	53	83	136	47	89
nombre de dirigeants bénévoles			10	1	9
nombre d'Educateurs *			26	5	21

EFFECTIF GENERAL DE LA SECTION

136

Nous sommes un club associatif qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles, même nos moniteurs.

2.4. Bilan Section jeunes Saison 2017-2018

Effectif

34 jeunes Adhérents à l'USP Plongée, 28 licenciés à l'USP Plongée, 6 licenciés au club Plongée Subaquatique de Villebon sur Yvette, 14 Encadrants.

Les séances de piscine se déroulent pendant la période scolaire, le jeudi de 18h30 à 20h15 à la piscine de Polytechnique.

Les jeunes préparent pendant l'année les brevets de plongeurs de Bronze, d'Argent, d'Or, le niveau NI pour les jeunes de 14 ans.

Cette année, 2 encadrants ont été absent pendant une grande partie de l'année (voyage à l'étranger) et l'encadrement à la Fosse du jeudi à CHARTRES a mobilisé quelques encadrants.

Présence

Durant toute la saison pendant la période scolaire, présence assidue de l'ensemble des jeunes (en moyenne 75%).

Challenge AQUAJEUNES

Le Challenge Aquajeunes du CoDep91 a eu lieu le dimanche 11 Mars 2018 à la piscine de MASSY.

De nombreux adultes du club ont participé à l'encadrement des ces jeunes et à l'organisation de cette manifestation.

Les jeunes ont obtenu des podiums dans les différentes catégories.

Sortie Mer

Cette année la sortie mer pour les jeunes se déroulera du mercredi 07 juillet au dimanche 11 juillet 2018 sur l'îles du FRIOUL (près de MARSEILLE), ce qui permettra:

Pour les jeunes d'acquérir l'expérience des plongées en milieu naturel.

Pour les nouveaux NI de valider leur niveau par des plongées en milieu naturel.

Cette sortie encadrée par les moniteurs de la section enfant est soumise à déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne en tant que séjour sportif.

15 jeunes de la section jeunes participeront à cette sortie, 2 participants valideront en mer leur N1.

7 moniteurs aidée de Céline FOULQUIER (plongeur N2 et animateur BAFA) prennent en charge les enfants du départ du TGV à MASSY jusqu'au retour du TGV à la Gare MASSY PALAISEAU, gèrent les activités plongées et toutes les activités de vie au centre d'hébergement.

Formations obtenues

14 Plongeurs de Bronze

2 Plongeurs d'Argent
6 Plongeurs d'Or
5 Plongeurs NI
Post NI préparant le NII

Perspectives pour la saison 2018-2019

Formation plongeurs Argent, Or et PN I pour les nouveaux inscrits.

Poursuite des formations pour les plongeurs inscrits cette année.

Participation au Challenge AQUAJEUNES.

Organisation des baptêmes à différentes occasions (journées des associations, ...)

Sortie mer en fin d'année scolaire en méditerranée ou à l'étranger.

2.5. Handisport :

Pour 2017-2018, nous avons ouvert la section HANDISUB le mercredi soir au centre aquatique de la vague avec 3 moniteurs sur l'année (dont 1 en formation validée en mai 2018)

Nous prenons 2 élèves max par séance. Nous avons 2 élèves permanents à ce jour, BENOIT et LUCAS.

On propose des baptêmes aussi le mercredi, en demandant à être prévenu à l'avance.

Le créneau du mercredi soir est reconduit pour la saison 2018-2019, 19h30-21h30, merci à EVELYNE DANEMULLER de L'USP GENERALE.

2.6. Centre aquatique de la vague

Les créneaux estivaux JUILLET et AOUT ont été reconduits le mardi de 19h00 à 21h auprès de Olivier BONNEVILLE responsable UCPA.

2.7. Bilan par niveaux de plongée :

Les effectifs de niveau 1 fort en début de saison, a réaugmenté en milieu de saison, 10 actuellement (+ 2 élèves vs. 2017).

Cette année 3 niveaux 1 ont concrétisés leur niveau (1^{ère} bulles) au stage technique à SAINT MANDRIER (VAR- 83).

Le niveau 2 : 6 élèves niveau (constant vs. 2017).

Cette année 3 niveaux 2 ont concrétisés, leur niveau au stage technique à SAINT MANDRIER (VAR- 83).

Le niveau 3 : 2 élèves, (- 3 vs 2017).

Cette année 2 niveaux 3 ont concrétisés, leur niveau au stage technique à SAINT MANDRIER (VAR- 83).

2.8. PSP

La plongée sportive en piscine, activité mensuelle sans compétition rassemblant tous les niveaux à partir du niveau 2, encadrant inclus.

Nous avons 3 arbitres au sein du club.

Pour ceux qui souhaitent réaliser des compétitions, le club de MASSY peut accueillir quelques plongeurs et nous accompagner sur POLYTECHNIQUE pour nous perfectionner.

2.9. Apnée

3 fosses de 2 heures sur le centre aquatique de CHARTRES cette saison.

1 séance avec 10 apnéistes tous les vendredis soir, 2 encadrants en devenir au sein du club.

1 séjour en KATAMARAN organisée en septembre en Méditerranée.

Pour la saison 2018-2019 on s'oriente vers des fosses à ANTONY car les créneaux de CHARTRES ne sont que les samedi soir ou les dimanche soir.

2.10. Encadrements:

Nous sommes actuellement 26 encadrants bénévoles dans le club.

4 nouveaux initiateurs ont réussi leur examen organisé par le CODEP 91 à POLYTECHNIQUE le dimanche 27 mai.

Nous avons 3 nouveaux MF1, 2 femmes et 1 homme depuis le début de l'année.....encore par la parité mais on progresse !

Seul bémol, l'accès et le parcours au monitorat MF1 ou MF2 reste très dissuasif pour les élèves initiateurs, durée, coût, difficulté.

4 stagiaires MF1 devrait intégrer le club pour la saison prochaine, ils assisteront à la réunion des moniteurs, avec les 4 nouveaux initiateurs qui aura lieu le 2 juillet prochain à PALAISEAU

2.11. BILAN des Fosses 2017- 2018 , (profondeur 20 mètres en milieu artificiel)

2 sites pour cette saison, CHARTRES et ANTONY depuis le 12 mars 2018, abandon de CHARENTON.

Une heure de fosse à CHARENTON est à 225 €/ heure.

Une heure de fosse à CHARTRES est à 146,30 €/ heure, compter 10 € par personnes en plus pour le covoiturage en moyenne.

Une heure de fosse à ANTONY est à 160 €/ heure, forfait 10 fosses.

Nous avons réalisés, 14 fosses PLONGEURS (146,30 €/heure) le jeudi soir et 3 fosses apnées (126, 15 €/le créneau de 2 heures) le weekend, samedi pendant 2 heures sur CHARTRES.

Pour un budget annuelle de 2805 € TTC, avec une moyenne de 10 plongeurs dont 3 encadrants par fosse.

Nous avons réalisés, 9 fosses PLONGEURS (160 €/heure) le lundi soir et 1 apnée , le samedi 5 mai (160 €/le créneau de 2 heures) à ANTONY.

Pour un budget annuel de 1600 € TTC, avec une moyenne de 13 plongeurs dont 5 encadrants.

Le budget global fosse pour cette saison est de 4405 € pour 23 fosses plongeurs et 4 fosses apnée ce qui fait la fosse à 163€, ce budget est inclus dans les cotisations de nos adhérents sans surcoût pour eux, hormis le co-voiturage pour la fosse de CHARTRES.

Au bilan, la fosse d'ANTONY est plus fréquentée car à proximité de PALAISEAU, tout en ayant un contrainte de stationnement importante et des vestiaires étroits et peu pratique.

La fosse de CHARTRES est moins fréquentée par son éloignement et pourtant, elle est plus pratique en termes de parking , de très nombreuses places et un bassin avant le tube de 6m et 3m permettant à nos E1 de pratiquer l'encadrement dans leur espace sans difficultés.

Notre président a obtenu tous mes créneaux à ANTONY pour 2018-2019 , soit 2 lundis par mois 20h-21h et 3 fosses apnée 10h-12h samedi et dimanche soit 21 fosses et j'ai réduit la voilure le jeudi soir sur CHARTRES avec 10 fosses dont 1 apnée car cela péjore l'activité enfant. On aura donc 31 fosses, **soit 3 par mois si CHARTRES accepte ma proposition, soit 4 fosses de plus par rapport à 2018 , soit une augmentation de 15% vs. 2018 et soit 700 € de plus que l'historique de CHARENTON.**

2.12. BILAN des SORTIES 2017- 2018

STAGE TECHNIQUE :

Stage de passage de niveau saison 2017 - 2018

Dates : 21 - 29 Avril 2018

Le stage s'est déroulé à Saint-Mandrier du 21 au 29 avril 2018, lieu bien connu des plongeurs de l'USP Plongée. La pension complète était au centre du Vert Bois (CCE SNCF), les plongées se sont déroulées avec le CPSM., avec 14 plongées du dimanche au samedi.

Le voyage s'est effectué en covoiturage.

Le coût est d'environ 900€ pour un plongeur passant un niveau.

3 niveaux 1, 4 niveaux 2 et 2 niveaux 3 ont concrétisés leurs niveaux.

Effectif total : 19, les nommés au dessus plus 2 N3 et 1 N2. 220 Plongées réalisées (13 sites de plongées)

SORTIES LOISIRS / EXPLORATION :

Stage exploration à Marseille

Dates : 11 - 16 Juin 2018

Les plongées se sont faites dans les calanques à l'est de Marseille et basée à Pointe Rouge, quartier est de Marseille.

Les plongées et le repas du midi se dérouleront à l'Atelier de la mer.

Le voyage sera en covoiturage, **Le coût est de 700 € tout compris**

Effectif total : 8 plongeurs : 2 N3, 3 N2, 2 N1, 1 E2. 63 plongées réalisées (8 sites de plongées)

Sortie carrière à BEAUMONT SUR OISE, base fédérale FFESSM IDF

Dates : Dimanche 24 juin 2018

24 participants, 20 plongeurs, 10 encadrants.

Coût 536 €, 12 € la plongée et 10 € la location de l'oxygène par séance , 30 € par plongeurs la journée barbecue inclus.

Sortie ENFANT S et ADOS de 8 à 14 ans :

Stage aux iles FRIOULS (13) à MARSEILLE :du Samedi 7 juillet au Mercredi 11 juillet 2018.

24 participants : 9 adultes, 5 ados et 10 enfants

Stage exploration Bali

Dates : 20 - 28 Octobre 2018

Séjour 10 jours 9 nuits, sous forme de safari, 16 plongées et une journée de visite (temple) : 1811€

Le séjour est en demi-pension, repas du midi assuré.

Pour les non plongeurs, beaucoup de plongée se font du bord, donc vous pouvez soit profiter de la plage

(ou de la piscine de l'hôtel) pendant que vos compagnons de voyage plongent,

ou vous pouvez demander un guide qui vous emmènera en voiture où vous le voudrez pour un coût modique (quelques euros).

Effectif total : 15 plongeurs, 4 non plongeurs, 1 N1, 2 N2, 9 N3, 1 E2, 2 E3

2.13. BILAN des ANIMATIONS 2017- 2018

Thème	date proposée	Salle	nb de participants	coût revient unitaire	prix participant	coût revient total	participation totale adhérents	ratio %	subvention club	ratio %
Vin et fromage	14/11/2017		31		5 €	223 €	155 €		68 €	
Noël	08/12/2017		35		10 €	637 €	350 €		287 €	
TOTAL 2017						860 €	505 €	59%	355 €	41%
Galette	30/01/2018									
Pâques enfants						63 €	- €		63 €	
Soirée crêpes	23/03/2018		27		5 €	265 €	122 €		143 €	
Pot mai	22/05/2018		20		2 €	78 €	- €		78 €	
Assemblée Générale	29/06/2018		~50		20 €					
TIV (ptt dej + repas)	09/06/2018									
Réunion moniteurs										
Forum des associations	Sept									
Pot d'accueil	Oct									
Vin et fromage	Nov									
Noël	Dec									
TOTAL 2018						407 €	122 €	30%	285 €	70%
TOTAL SAISON 2017-2018						1 267 €	627 €	50%	640 €	50%

⇒ Le rapport moral du président est voté à l'unanimité.

3) Questions diverses

Appel à volontariat en 2018- 2019

TRACTAGE:

Pour tracter nos blocs avec les remorques, le club peut financer un attelage.

GONFLAGE :

Vous serez formés par les membres de l'équipe matériel et sous ma responsabilité vous serez apte à gonfler les blocs à raison de 2 à 3 fois par an .

....si vous êtes volontaires rapprochez-vous de JEAN-MICHEL FOULQUIER

4) Rapport de la trésorière

Notre trésorière Catherine LEBRAS expose, sous forme d'un diaporama, la situation financière du club.

Pour rappel, la comptabilité de notre section est une comptabilité de trésorerie c'est-à-dire basée sur le principe « encaissements/décaissements ». Ainsi les recettes et les dépenses ne sont prises en compte que lorsqu'elles sont effectivement perçues ou payées.

Les recettes acquises mais non encore perçues et les dépenses engagées mais pas encore payées ne rentrent donc pas dans le bilan financier 2017.

Comme l'impose les statuts de l'USP dont notre section dépend, les comptes présentés concernent l'année civile c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre. Nos comptes sont transmis chaque année au trésorier général de l'USP et peuvent être contrôlés par un commissaire aux comptes sur demande, ce qui a été fait en 2016.

Donc pour 2017 :

- Dépenses = 91 625 €, une augmentation de l'ordre de 9% par rapport à 2016.
- Recettes = 93 094 €, une augmentation de l'ordre de 16% par rapport à 2016

Soit un résultat positif de 1 469 €

Cet excédent a été consacré à l'achat de 5 détendeurs mer effectué en janvier 2018 pour un cout de 1618 €.

Recettes

Les principaux postes de recettes sont les cotisations et les subventions.

Le poste cotisations est en augmentation de 5% par rapport à 2016. La subvention de 2500 € de la réserve parlementaire accordée pour l'achat du compresseur acheté fin 2016 a été perçue en 2017 (pour rappel, le bilan 2016 s'est soldé par un résultat négatif de 3338 €).

La subvention de fonctionnement est stable depuis 3 ans.

Dépenses :

Les principaux postes de dépenses sont l'achat de licences et assurances, l'achat et l'entretien du matériel et l'encadrement lors des sorties.

Le poste matériel est en forte augmentation par rapport à 2016. 19 blocs ont été ré-éprouvés en 2017 et les détendeurs piscine ont fait l'objet d'une importante remise en état par notre équipe matériel. L'investissement de 3 gilets stabilisateurs taille M a été effectué pour compléter le stock.

Le poste stages et déplacements est en forte augmentation dû au choix des sorties. Le nombre d'enfants au séjour Frioul a nécessité plus d'encadrants engendrant des frais d'encadrement en augmentation.

Une dépense de 1152 € pour la réservation de l'hébergement de la sortie enfants en juillet 2018 a été engagée sur 2017.

Sans aucun impact sur notre résultat puisque compensés, les postes dépenses « Frais de déplacements » et recettes « Dons » sont en forte augmentation. Nous avons continué à inciter les bénévoles à bénéficier de l'avoir fiscal pour frais kilométriques. Cela permet aux bénéficiaires d'obtenir une déduction fiscale.

Depuis plusieurs années, les excédents de trésorerie ont été placés sur un livret A afin de prévoir le remplacement du compresseur. Cet achat de 20460 €, effectué fin 2016, a été financé par des subventions à hauteur de 14500 € limitant l'utilisation de nos fonds propres à 5960 €. Nous avons donc aujourd'hui une réserve de 14561 €.

Compte tenu de la problématique du tractage des bouteilles de plongée du local technique de La Vague à la piscine de Polytechnique (effectué actuellement avec les véhicules personnels des bénévoles), une partie de cette réserve pourrait être utilisée à l'achat d'un véhicule dédié au tractage. Ce projet est actuellement à l'étude.

Comme chaque année, notre situation de trésorerie est satisfaisante.

Toutes les pièces comptables, numérotées, classées et archivées peuvent être consultées à tout adhérent qui en fait la demande au Président.

⇒ A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.

5) Élection des membres du Bureau

Article 18 du statut USP :

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Catherine LEBRAS, notre trésorière souhaite cesser progressivement, Françoise VIEILLE a postulée pour reprendre le poste de trésorier. Catherine reste au bureau et assurera le coaching jusqu'à autonomie.

Jérôme GOURON, notre responsable des animations souhaite passer la main et Manuel DIAS s'est déclaré candidat pour le remplacer.

Pascal PERINO, notre adjoint au matériel souhaite quitter le bureau. Si des volontaires souhaitent aider au matériel merci de vous rapprocher de JEAN-MICHEL FOULQUIER.

Le bureau 2017-2018 proposé est composé de 9 personnes, il est procédé à la mise au vote.

⇒ L'assemblée générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmé par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Jérôme LEMERAY
- Vice-président : Stéphane LANGLOIS,
- Secrétaire : Julien PERRAUD,
- Trésorier : Françoise VIEILLE,
- Trésorier adjoint : Catherine LEBRAS,
- Responsable section jeunes ; Alain BALDACH
- Responsable sorties : Stéphane LANGLOIS,
- Responsable technique : Alexandre COLLEU,
- Responsable matériel : Jean-Michel FOULQUIER,
- Responsable animations : Manuel DIAS
- Responsable informatique et coordinateur logistique : Michel MIOT,


L'ensemble des membres remercie Catherine, Jérôme et Pascal pour leur implication dans le Bureau du club.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture l'assemblée générale.

Le Président de l'USP Plongée

Jérôme LEMERAY

U.S.P PLONGÉE SOUS MARINE
N° FFESSM 07910061



LEMERAY Jérôme